

## GRENELLE DE L'ÉDUCATION : REVALORISATION DE NOS SALAIRES ET DE NOS CARRIÈRES ... Que des promesses !

### COMMUNIQUÉ

Le ministre a réuni lundi 16 novembre les organisations syndicales représentatives au Comité Technique de notre ministère afin de présenter les mesures de revalorisation des rémunérations pour 2021.

**Que dire d'une énième réunion portant sur de vagues promesses pour les personnels ?**

### DES MESURETTES. DES MIETTES !

Une prime d'équipement pour les enseignants à hauteur de 150 euros par an. Une revalorisation des débuts de carrière pour les enseignants, CPE et PsyEN. L'augmentation des possibilités de promotion pour les enseignants. La reconduction de la prime de 450 euros pour les directeurs d'école. L'accès au logement facilité pour.....les jeunes enseignants.

**Des annonces qui ne constituent en rien des revalorisations salariales et encore une fois qui excluent les personnels administratifs et ITRF notamment.**

Concernant la prime d'équipement informatique, le ministre a expliqué que les administratifs et ITRF étaient déjà équipés par l'administration alors que nous avons tous pu constater que, dans le contexte sanitaire, le télétravail exceptionnel était plus qu'encouragé, et que nombreux sont les administratifs à être en présentiel car non équipés... voire même que beaucoup travaillent à domicile avec leur propre matériel (l'administration ne pouvant fournir un ordinateur à tous ceux qui peuvent télétravailler).

**Le ministre ignore tout du terrain !  
Ou alors nous ne sommes pas importants à ses yeux ! Quel mépris !**

Si le ministre a annoncé que les personnels administratifs ne seraient pas oubliés, il n'a donné aucune indication chiffrée.

Lors d'un groupe de travail en juin dernier, le ministre a lancé des pistes de travail sur une harmonisation des régimes indemnitaires des personnels administratifs, entre les académies d'une part, et entre personnels logés/non logés d'autre part.

Le ministre promettait aussi fin août lors d'une audience avec FO, de répondre positivement à l'une de nos revendications par un plan de requalification massif de C en B et de B en A.

**Toutes ces promesses se font... sans enveloppe financière !**

**ASSEZ ! CELA SUFFIT !**

Au-delà d'amuser la galerie avec des promesses de Gascon, le ministre doit faire preuve de respect à l'attention de tous les personnels de son ministère et entendre leurs revendications légitimes. Le mépris à l'égard des personnels administratifs et techniques, qui restent invisibles aux yeux du ministre, comme s'ils étaient non indispensables, n'est plus supportable.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports n'est pas le ministère de l'enseignement, tous ses personnels doivent être considérés.

**Il n'y a pas de sous-catégorie de personnels.**

Lors de l'audience de lundi, le ministre a utilisé de nombreux termes sportifs.

**Alors, monsieur le ministre, la balle est dans votre camp. Vous devez maintenant transformer l'essai !**

Vous présentez vos premières « annonces » comme la première marche, promettant que d'autres marches seraient proposées dans les mois et années à venir.

**Il est temps de rendre cet « escalier » accessible aux personnels administratifs et techniques.**

**Il est temps d'engager de réelles négociations salariales.**

LES OUBLIÉS  
DU MINISTRE !



Montreuil le 19 novembre 2020

**RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !**